[illegible] No 72 rue de [illegible]

# NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE 20 AOUT 1882

*Le Courrier du Soir* :

Le fait qui s'est passé à la gare des Batignolles appelle de nouveau l'attention sur une question non moins importante que celle des loyers.

Nous voulons parler de l'alimentation.

Ce qui a été constaté pour le lait est exact pour la plupart des denrées.

On en est arrivé à distinguer des aliments falsifiés, des aliments malsains.

L'empoisonnement des Parisiens s'opère sur une large échelle.

Il faut en finir et oublier une tolérance qui rappelle trop le système énoncé par M. Gambetta au banquet des marchands de vin.

Pour nous, loin de trouver trop grandes la sévérité et la surveillance de l'administration, elles nous semblent insuffisantes.

Ce n'est pas le lait seul qui est fraudé, c'est le vin, ce sont les légumes, c'est la viande.

Les commerçants disent que la faute en est aux octrois qui les pressurent.

Si cela est vrai, qu'on supprime les octrois.

Nous aimons mieux qu'on nous perce moins de boulevards, et qu'on nous fasse absorber moins de poisons.

On lit dans le *Post* :

"Il est naturel que l'Allemagne suive avec intérêt le développement de la crise ministérielle en France, car il est pour nous de la plus haute importance, qu'une direction pacifique soit imprimée à la politique française. Il ne peut nous être indifférent que la politique déjà modérée de M. de Freycinet, qui servait de soupape aux instincts chauvinistes, ait été modifiée en présence d'une opposition interventionniste numériquement considérable, et conduite par un homme aussi important, et aussi ambitieux que M. Gambetta, pour aboutir à une politique d'abstention complète."

On lit dans une correspondance de Berlin publiée par le *Daily News* du 3 :

"Le ton peu aimable de la majeure partie de la presse allemande, à l'égard de l'Angleterre, pendant la crise égyptienne ne paraît pas encore se modifier. On semble désirer une catastrophe pour les troupes anglaises. Il serait difficile de prendre un journal de Berlin, sans voir, en lisant entre les lignes, le plaisir qu'on éprouverait d'un événement de ce genre. Je crois que ce sentiment provient plutôt de la jalousie que d'une haine manifeste à l'égard de l'Angleterre. Les Allemands envient nos colonies, et, outre cela, les Prussiens n'oublieront jamais que la première nourriture, parvenue à la population affamée de Paris assiégé, arriva d'Angleterre."

—On télégraphie de Lyon :

"Le compte rendu des exportations du district consulaire de Lyon aux Etats-Unis, pour le mois de juillet, donne un total de 6,672,038 fr., en augmentation de plus de 2 millions sur le mois de juin.

"L'augmentation porte surtout sur les étoffes de soie.

"Le total des exportations, pour les premiers mois de 1882, dépasse quarante millions de francs, en augmentation de quatorze millions sur la période correspondante de 1881."

Les travaux de défense, élevés par la Prusse sur la frontière russe et dont les plus considérables sont les nouveaux forts détachés de Thorn, marchent activement. On y travaille depuis quelque temps avec une activité fébrile, de sorte que prochainement Thorn sera une forteresse de premier rang et non un camp retranché comme il en avait été longtemps question.

La commission anglaise chargée de l'enquête sur l'utilité ou les inconvénients de la construction du tunnel de la Manche déclare dans son rapport que cette œuvre n'offre aucun danger, à la condition d'élever, au débouché du tunnel, des fortifications qui entraîneront une dépense de quelques millions seulement et d'y placer une garnison d'environ 7,000 hommes.

**Filière administrative et judiciaire.**

Un de nos amis, domicilié à Paris, ayant besoin, dernièrement, de connaître la nouvelle adresse d'un de ses parents, ancien substitut du procureur de la République dans une petite ville de province, trouve tout naturel d'écrire au magistrat qui l'a remplacé pour obtenir ce renseignement.

Un mois se passe, et notre ami commençait à s'étonner de ce long silence, lorsqu'il reçoit un matin une feuille de papier imprimé l'invitant à passer chez le commissaire de police de son quartier pour affaire le concernant.

Intrigué, notre ami se rend chez le commissaire qui lui dit :

—C'est bien vous qui avez écrit au substitut du procureur de la République de.... pour lui demander l'adresse de son prédécesseur?

—Oui, monsieur.

—Le substitut en a référé à son chef le procureur de la République, qui en a référé au procureur général qui en a référé au ministre de la justice, lequel a délégué au Parquet la mission de désigner le commissaire de police à qui incombait le soin de vous répondre. Ce commissaire de police, c'est moi.

—Alors, vous allez m'apprendre....

—Je suis chargé de vous dire que le substitut du procureur de la République de.... ignore l'adresse actuelle de son prédécesseur.

C'est beau, les formalités administratives!

Le mouvement électoral en Prusse devient chaque jour plus animé. Le discours de M. Hænel est vivement commenté par les organes des différents partis. La *Gazette de Francfort* applaudit à l'union du parti libéral préconisée par le chef des progressistes. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclare au contraire que les libéraux ne peuvent être d'accord que sur un seul point: leur haine contre la majorité conservatrice, qu'ils accusent de vouloir frayer la voie à la réaction la plus violente.

"Il n'est donné à personne, dit l'organe officieux du chancelier, de prévoir l'avenir, mais, tant que le prince de Bismarck détient le pouvoir, le parti libéral, même uni, n'a aucune chance de voir se réaliser le programme tracé par M. Hænel." L'affirmation est catégorique; ce qui n'empêche point les libéraux de conserver de sérieuses chances de succès, attendu que les conservateurs, n'étant plus en force pour attaquer leurs adversaires de front comme en 1878 et 1879, devront se borner à une campagne d'embuscades, où le reptilisme aura le premier rôle. On croit que la lutte sera surtout accentuée dans le Schleswig-Holstein, en Westphalie, et dans le Hanovre.

Nous avons annoncé, sur la foi d'un journal français d'ordinaire bien informé sur les affaires romaines, que M. Winterer, curé de Mulhouse et député au Reichstag, allait être élevé à la dignité de protonotaire apostolique.

Plus tard, un petit journal catholique alsacien annonça que cette promotion n'aurait probablement pas lieu.

La *Gazette de Cologne* apprend, à ce sujet, que le décret respectif était déjà rédigé et signé lorsqu'il s'est produit une intervention (peut-être de la part de la légation allemande) dans laquelle on a fait ressortir "qu'une distinction de cette nature accordée à l'adversaire le plus déclaré du gouvernement allemand était peu en harmonie avec les tendances pacifiques du Saint-Siége." Voilà pourquoi le décret, au lieu d'être remis à qui de droit, aurait été annulé.

La *Gazette de Lorraine* publie une liste de cinquante-huit réservistes de première classe, domiciliés en dernier lieu dans l'arrondissement de Metz, et qui sont cités à comparaître devant le tribunal des échevins de la ville de Metz, sous l'inculpation d'avoir émigré sans autorisation et sans avoir prévenu l'autorité militaire.

On a affiché à Belgrade, sur les murs de plusieurs édifices publics, un placard excitant le peuple à détruire les propriétés des juifs, et à les massacrer eux-mêmes. Des pamphlets, rédigés dans le même sens contre les Israélites, ont été distribués gratuitement par des marchands serbes. Le gouvernement a donné l'ordre de saisir ces écrits et ces imprimés. Le roi Milan se montre fort ému de ces faits qui sont regardés comme une nouvelle démonstration du parti révolutionnaire.

Le docteur X.... était en visite chez Aubryet; au moment de partir, il lui demanda l'heure.

— Mais docteur, dit en souriant le malade, vous savez mieux que personne que je ne vais pas bien!

L'huissier d'un ministère sort du cabinet de Son Excellence.

— Croiriez-vous, dit-il à ses collègues, en éclatant de rire, qu'il m'a demandé la petite clé! comme si ceux qui attendent sa place allaient lui laisser le temps de s'en servir!

[illegible] anniversaire de la levée en masse de 1792, il sera donné une grande fête publique destinée à consacrer le souvenir de ce mémorable événement.

A cette occasion aura lieu le couronnement du buste du maire André, qui a prononcé les fières paroles inscrites sur le socle de la colonne commémorative du siége :

Nous venons de renouveler notre serment d'être fidèles à la nation [illegible] la liberté et l'égalité
Ou de mourir à notre poste.
Nous ne sommes pas des parjures
29 septembre 1792.

—On sait que depuis un certain nombre d'années, dans le but de mettre les voyageurs en relation avec les agents des trains, les chemins de fer français ont essayé différents systèmes électriques d'appel; mais la solution pratique n'était pas encore satisfaisante.

La Compagnie d'Orléans vient de faire l'application d'une disposition nouvelle dont on fait beaucoup d'éloges.

—On vante souvent l'esprit des bêtes, —et leur cœur, donc!

Voici un trait charmant qui fait le plus grand honneur au petit monde des oiseaux.

L'autre jour, au Locle, en Suisse, un martinet volant sur la place, se trouva pris par une de ses longues ailes dans la ficelle d'un [illegible] placé sous un toit. Malgré tous ses efforts, le pauvre oiseau n'a pu se dégager. D'autres martinets accoururent à ses cris de désespoir et lui apportèrent à manger jusqu'au soir. Enfin, plusieurs personnes, émues de pitié, dressèrent une échelle au moyen de laquelle on put rendre la liberté au captif.

L'assistance mutuelle n'est donc point le fait exclusif de l'humanité.

Le comte Z.... est horriblement sourd, mais ne veut jamais avouer son infirmité.

L'autre jour, aux Tuileries, il quitte le bras de l'un de ses amis pour aller demander un renseignement à un passant. Impossible de se comprendre ni l'un ni l'autre.

—Est-il étonnant, ce monsieur, va dire le comte à l'ami qui l'accompagnait, il a un timbre de voix agréable, mais un grand défaut de prononciation ;

Le passant était sourd-muet.

Au bord de la mer.

M. Prudhomme à sa fille:

—Retourne-toi un moment, mon enfant.

—Pourquoi donc, papa?

—Voilà le soleil qui se couche!

Un comble!

Dans la caserne de la gendarmerie d'A.... on avait installé une grande cabane à lapins dans un coin de la cour.

Le contingent de la lapinière s'élevait à douze lapins, six énormes, six tout petits.

Des maraudeurs se sont dernièrement introduits dans la cour, ont enlevé les six gros lapins et ont écrit à la craie sur la cabane:

"Nous reviendront prendre les autres quand ils seront grands. Ayez-en bien soin!"

Le capitaine de gendarmerie a manqué en avoir un coup de sang.

**Conseils.**

La sœur infortunée du roi des Belges, l'impératrice Charlotte, se fait encore préparer les haricots à la mexicaine.

On fait cuire les haricots dans l'eau, puis on les égoutte soigneusement. On les jette ensuite dans une poêle où l'on a, au préalable, versé une certaine quantité d'huile d'olive, dans laquelle on a fait revenir de la sauge et des oignons. On y fait frire ses haricots.

Froid, le mets est délicieux. Chaud, il est digne des dieux. —De plus, il est maigre. Essayez le Jour des Cendres.

Le pudding préféré de la princesse Béatrice d'Angleterre.

Prenez une demi-livre de belles figues et les découpez en morceaux, cent vingt-cinq grammes de mie de pain que vous hachez et mêlez aux figues, ajoutez trois cuillerées à potage de sucre en poudre, deux cuillerées et demie de beurre, une tasse de lait, deux œufs. Beurrez un moule, saupoudrez-le de fines miettes de pain, répandez y tous les ingrédients ci-dessus nommés, et faites cuire à la vapeur pendant trois heures. Servez recouvert d'une bonne sauce à pudding.

La pomme doit toujours figurer sur la table des travailleurs intellectuels, ce fruit fournissant un réconfortant pour le cerveau fatigué.

Une chataigne à face rubiconde, une reinette à la sève généreuse, ou une pomme d'api dans sa robe de cinabre est donc le meilleur dessert qu'un forçat littéraire puisse prendre à la fin de son dîner.

Recommandations d'un grand-père à son petit fils :

Ne demandez jamais son âge à une femme; ne plaisantez jamais avec un agent de police; ne jouez jamais aux échecs avec une veuve; ne contrariez jamais un homme qui bégaie; prenez toujours votre plus vieux chapeau pour aller en soirée; à dîner, asseyez-vous toujours auprès de celui qui découpe.

Une jolie réponse faite, tout dernièrement, par le chef de division d'une grande administration, à un chef de bureau sur lequel pesait l'accusation grave d'abus de confiance.

—Je n'ai qu'un mot à vous dire, monsieur, ayez toujours présent à l'esprit le proverbe russe qui dit qu'on ne doit jamais voler plus que son grade.

Les journaux annoncent que le représentant de l'Angleterre, venu en Espagne pour négocier un traité de commerce, commencera par demander pour l'Angleterre le traitement de la nation la plus favorisée, et ils espèrent que l'Angleterre offrira en retour quelques avantages pour l'introduction des vins espagnols sur les marchés anglais.

Un de nos romanciers les plus en vogue est depuis une quinzaine de jours en instance pour obtenir d'être admis, ne fût-ce qu'un instant, auprès de la femme endormie de l'hôpital Beaujon.

Comme on lui demandait hier la raison de cette monomanie :

—Je voudrais connaître, dit-il, le titre du dernier roman qu'elle a lu.

On cause, en dînant.

—Oh! les imbéciles, quelle plaie!

Un vieux magistrat, avec un soupir:

—Les imbéciles ont, du moins, cet avantage: c'est qu'ils sont inamovibles!

—Un incident plein d'intérêt a marqué la distribution des prix au collège Stanislas.

Au moment où le professeur chargé de proclamer le nom des lauréats abordait la classe de cinquième, l'assistance, fatiguée déjà, un peu endormie par la chaleur, eut un brusque réveil et un frémissement en entendant appeler:

1er prix de version latine; Louis-Philippe, duc d'Orléans!

Aussitôt tous les yeux se tournèrent vers l'estrade, où montait un jeune collégien à la physionomie caractéristique et intelligente, et le nombreux auditoire éclata en applaudissements prolongés, en voyant M. le comte de Paris se lever pour embrasser et couronner son fils.

Descorges, Montagnet & Cie.—Les familles, de même que les usines, trouveront de leur intérêt à s'approvisionner de charbon chez les messieurs sus-nommés, qui leur vendront le Pittsburg de première qualité, livré à domicile, au prix de 45 sous le baril. Non seulement ces messieurs vendent-ils leur charbon aux chiffres les plus modiques du marché, mais aussi ils laissent au public la faculté de commander le charbon maintenant, et d'en demander la livraison à la date de son choix.

—Le Bitter Malakoff est un laxatif souverain.

—M. P. Werlein, marchand de pianos bien connu de cette ville, 135 rue du Canal, offre en vente un assortiment de superbes pianos des fabricants Chickering, Mathushek, Hardman, et autres, à des conditions faciles. La supériorité des pianos Chickering et Mathushek est incontestée et leur vogue s'accroît tous les jours. A une solidité de construction, ils joignent une élasticité de touche et une très grande pureté de son. Le public est invité à aller admirer ce vaste assortiment d'instruments, où il se procurer un catalogue illustré renfermant la liste des prix. Instruments en location ou en vente pour des paiements comptants ou mensuels. Pianos et orgues accordés et réparés. On trouvera au magasin de M. Werlein des instruments de musique américains et étrangers de toutes sortes, ainsi que toutes les nouveautés musicales, aux prix les plus réduits de la ville, en gros et au détail. M. et Mme Elie, depuis longues années connus en ce genre d'affaires, sont attachés à la maison Werlein.

Listes des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Samedi, 19 août 1882.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A. M. A 1 HEURE P. M.

LISTE DES MESSIEURS.

| | |
|---|---|
| Elia Gaetano | Cafaro Giovanni |
| Ossinghs Giuseppi | Crispi Antonino |
| Guiliani F. Charles | Larona Geralamo |
| Lopori Antonio | Le Oasse Antonio |
| Marchan Emilio S D | Ospial Contrado |
| Redcovio Baziglio | Rosalo R-daffa |
| Russia Giovanni | Salviggio Gregorio |
| Scollio Giorlano | Sallada Don Luis |
| | Vignes Pietro |

W. L. McMILLEN, Maître de Poste.

# CHEMIN DE FER DU Fort Espagnol.

Th. Hoch, cornet virtuose, et le Grand Orchestre de Borchert. 25 Musiciens.

—TOUS LES SOIRS—

## Grand Concert Extra

—AU—

## FORT ESPAGNOL,

SAMEDI SOIR, 19 AOUT.

En addition aux morceaux de musique déjà publiés, il sera donné comme seconde partie du programme—

1. LA CHUTE DE LA BASTILLE—Grande cantate descriptive par G. D'Aquin, chantée par M. J. Bossé, secondé par un chœur de 40 voix et un orchestre de 40 musiciens, sous la direction du compositeur.
2. GRANDE SCÈNE ET BÉNÉDICTION DES POIGNARDS, du chef-d'œuvre de Meyerbeer, "Les Huguenots," spécialement arrangé pour le Fort Espagnol par G. D'Aquin—chanté par MM. Bossé, Corri[?], Crebs, Renaud et Mauries[?], artistes du Grand Opéra, secondés par un chœur complet des meilleures voix de la Nlle-Orléans, avec un orchestre de 40 musiciens sous la direction de G. D'Aquin.

VOYEZ LES TABLEAUX.

Prix du trajet au Fort Espagnol—aller et retour—15 sous.

Les trains partiront de l'intersection des rues Canal et Bassin, toutes les 20 minutes après 3 heures.

Tableau des départs.

| DE LA VILLE. | DU LAC. |
|---|---|
| A 6:30 h. et 8 h. A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures, puis toutes les 20 minutes. Dernier train à 10 P. M. | A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 heures P. M., ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 11:10 P. M. |

DIMANCHES.

| | |
|---|---|
| A 7 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10 A. M. puis toutes les 20 minutes jusqu'à 3 P. M., et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10 P. M. | A 8 heures A. M., et toutes les heures jusqu'à 10:40 A. M., puis toutes les 20 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:30 P. M. |

7 mai—4m

# WEST END.

Grand engagement extraordinaire de

## Mons. E. A. LEFEBRE,

Le plus célèbre Saxophone soliste de l'Europe et de l'Amérique.

Monsieur Lefèbre est depuis longtemps l'étoile la plus brillante de l'orchestre de M. Gilmore, à Manhattan Beach, d'où il vient avec la gracieuse permission de M. Gilmore pour remplir un engagement d'une courte durée de

## Deux semaines seulement,

à de grands frais.

Cette exécution devant le public de la Nouvelle-Orléans, sera la première du SAXOPHONE un instrument très sympathique et des plus difficiles à jouer, un instrument qui parle au cœur autant qu'à l'oreille.

Engagement aussi du

## Professeur CHS. LOWE,

Le SEUL ARTISTE qui joue du XILOPHONE, connu et célèbre dans le monde entier. Le professeur Lowe, revient d'un grand voyage couronné de succès dans toute l'Europe, où il s'est fait entendre de toutes les têtes couronnées.

Les deux exécutants seront accompagnés par le magnifique

## Orchestre du West End,

Sous la direction du Professeur MOSES, qui a dirigé le grand LEVY.

## Le plus grand attrait en ville est maintenant à Milnebourg, Vieux Lac.

COMMENÇANT DIMANCHE, 30 JUILLET,

Et continuant tous les soirs. Il consiste en une Grande Ascension sur une corde tendue, des exercices sur le trapèze, Ministrels ou nègres et Pantomime, sous la direction de MM. Keale & Valdes.

Orchestre de premier ordre.

Le spectacle commencera à 6 heures 30 et terminera à 10 heures 30.

Trains rapides: Grande vitesse.

Prix du trajet, aller et retour, 15 cts.

27 juillet—

## N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

## WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

| DE LA VILLE. | DU WEST END. |
|---|---|
| 7.......a. m. | 8.......a. m. |
| 8.......a. m. | 9.......a. m. |
| 9.......a. m. | 10.......a. m. |
| 10.......a. m. | 11.......a. m. |
| 11.......a. m. | 12.......m. |
| 12.......m. | 1.......p. m. |
| 1.......p. m. | 2.......p. m. |
| 2.......p. m. | 3:15.......p. m. |
| 3.......p. m. | 3:45.......p. m. |

et ensuite toutes les 30 minutes jusqu'à 10.......p. m. et 11.......p. m.

LE DIMANCHE

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de 10:15 p. m.

Des trains extra peuvent être retenus à toutes heures en s'adressant au Bureau, No 102 rue du Canal.

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $2.

F. WINTZ, Surintendant.

26 juin—

## Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 25 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES,

Et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traitées sans l'usage du mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Le rétrécissement de l'Urètre guéri par un simple mécanisme sans douleur.

Les maladies de femmes, suspension, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUERIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ECHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans.

16 avril 81—1 an.

# Poudre Levain

INFAILLIBLE

—DE—

PRESTON & MERRILL.

LE VRAI LEVAIN!

NON MELANGE.

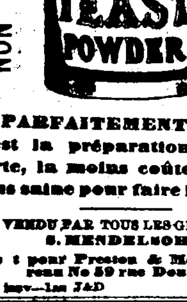


NON FALSIFIE.

PARFAITEMENT PUR, c'est la préparation la plus forte, la moins coûteuse et la plus saine pour faire le pain.

VENDU PAR TOUS LES GROCERS.

S. MENDELSOHN,

Agent pour Preston & Merrill, Bureau No 59 rue Douane.

12 janv—1an J&D

ANT. CARRIERE,

E. L. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE.

## A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

No 3½ RUE CARONDELET.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. [illegible]

15 déc—1 an

# Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant, et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection. Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre, auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPECIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonnée dans le système, produisant le QUININISME, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'ils devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoique ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et son excellence supérieure, en sus de la certitude de son efficacité consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DE FOIE, l'Ayer Ague Cure, par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PRÉPARÉ PAR

## Dr J. C. AYER & Co.,

Chimistes analytiques et pratiques,

LOWELL, MASS.

Vendu chez les droguistes partout.

27 mai—

# INSTITUTIONS.

## ST-ALOYSIUS ACADEMY,

Encoignure Chartres et Quartier.

La rentrée des classes de cette excellente institution, dirigée par les Frères du Sacré-Cœur, est fixée au premier lundi de septembre. La formation des classes sera complète vers le 18 du même mois. Les études comprennent toutes les branches d'un cours commercial complet.

Une spéciale attention est donnée à l'enseignement du français et de l'allemand, sans prix extra. Les opinions des enfants de différentes dénominations en religion sont prises en considération.

Prix:

1er cours, $6; 2me cours, 3me et 4me $5; 5me $4.

Pour l'intérêt particulier du succès des études, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes. 15août-1m 3fla s

## Institut St Louis.

No 275 RUE DAUPHINE.

MLLES C. DURRIVE et A. J. BONNABEL, directrices de cette institution, ont l'honneur d'annoncer aux parents et au public en général qu'elles feront la réouverture de leurs classes le 1er septembre, et espèrent qu'ils voudront bien leur continuer leur bienveillant patronage.

13 août—1m

## INSTITUT ST. ISIDORE,

Coin des rues Peters et Reynes,

Troisième District, N. O.

RENTRÉE des classes le 1er septembre 1882. Cet institut commercial, situé sur la rive du Mississippi dans une des localités les plus saines de la ville a été considérablement agrandi et amélioré récemment. Prix: Pension et enseignement des langues anglaise, française et allemande, par mois, $16. S'adresser au Rév. Frère J SCHERER, C. S. G.

12 août—DMaJ

## COLLÉGE DU Mt. Ste-MARIE, PRÈS d'EMMETSBURG, Md.

Départements Scholaire, Commercial et Préparatoire.

Pension, Enseignement, et Soins médicaux, pour la session de cinq mois, payables d'avance.

Département des enfants.........$130

Cours préparatoire et commercial.........$140

Cours scholaire.........$155

Séminaire ecclésiastique (prix spéciaux).

Le cours régulier du Collège comprend le Grec, le Latin, le Français (ou l'Allemand, à l'option de l'élève), Philosophie morale, Logique, Mathématiques, Chimie, Anglais, Grammaire et Littérature, Histoire, Géographie, Doctrine chrétienne.

Dans le cours commercial, le Grec et le Latin sont omis, et il est consacré plus de soins à l'acquisition de connaissances commerciales.

Les Gradués du Département commercial reçoivent des certificats sur leurs demandes.

Le Collège sera ouvert, pour la réception des élèves, MARDI 5 SEPT., cette année, et la formation des classes sera complétée vers le 12 du même mois.

De nouveaux candidats peuvent entrer en tout temps, mais les anciens élèves doivent revenir au collège avant le 12 sept., de façon à ne pas perdre les honneurs et la promotion qui pourraient leur échoir pendant l'année.

Le professeur Ernest Lagarde sera à la Nlle-Orléans au commencement de septembre pour prendre sous sa tutelle les élèves du collège.

Pour de plus amples informations, s'adresser à Henri Tremoulet, au coin des rues Peters et Conti; ou au REV. WM. BYRNE, D. D. V. G., Président.

9août—3m Emmetsburg, Md.

## COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.

(Anciennement Institut D'Aquin.)

8.........Esplanade.........198

L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la directrice s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.

1Sept [illegible]

## Louisiana State University and Agricultural & Mechanical College.

La prochaine session de cette institution commencera le

4 Octobre 1882.

Et se terminera le 4 Juillet 1883.

COURS COMPLET D'ENSEIGNEMENT par un corps de professeurs capables et expérimentés. Les élèves pourront choisir entre quatre cours différents: le cours classique, le cours scientifique, le cours d'agriculture et le cours de mécanique. L'enseignement est gratuit. On exige $10 d'inscription tous les ans. Pour la pension, etc, à l'Université, $20 par mois.

Les élèves, en entrant à l'Université, et avant d'être admis aux classes, devront présenter au président le reçu du trésorier pour 3 mois d'inscription payés d'avance: ce paiement devra continuer ensuite à se faire tous les 3 mois. Les élèves se procureront eux-mêmes leurs livres d'étude, ainsi que leur uniforme et leurs vêtements de dessous.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à WM PRESTON JOHNSTON, Président.

Bâton-Rouge, Lne, 1er août 1882.

1er août—1m

## University of Virginia.

LA saison commence le 1er Octobre et continue neuf mois. S'adresser pour les catalogues au secrétaire de la Faculté, P. O. University of Virginia, Albemarle Co., Virginia.

JAS. F. HARRISON, Président de la Faculté.

19 juil—6 sem —Mer. Ven. Dim

## Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

# W. G. TEBAULT

## Nos 37, 39 et 41 rue ROYALE

Ayant pris possession de mes nouveaux et spacieux magasins, mesure nécessitée par l'augmentation de mes affaires, je suis maintenant prêt à offrir à mes clients et au public,

Un des plus beaux et des plus grands assortiments de Meubles qu'il soit possible de trouver au Sud.

Mes genres et modèles en ameublements de salon et de chambre, sont pleinement un an en avance de tous les meubles importés ici.

N'oubliez pas le numéro du magasin et sa légende:

"Le magasin de meubles le meilleur marché au Sud."

## W. G. TEBAULT,

37 39 et 41 RUE ROYALE.

31 oct

—DE—

# GODCHAUX.

## VETEMENTS

—DE—

## Toilette et de Bureau,

En Serges simples et Diagonales bleues et noires de la dernière coupe.

Costumes élégants et de fantaisie, garnis de soie, sacs et redingottes des dernières nuances. Costumes notre bien finis—sacs et redingottes.

## Nos Chemises Cosmopolitaines,

LOT C. 5,

A $1—Devants de toile de 18 pouces, les meilleures d'lot aux prix où elles se vendent.

LEON GODCHAUX,

51 et 53 rue du Canal.

14 mai—MJD

## Hôtels, Sources etc.

## BLADON SPRINGS.

L'hôtel sera ouvert aux voyageurs le 1er Juin 1882.

DES bateaux à vapeur portant la malle des Etats-Unis partent de Mobile en destination de Bladon Springs, tous les Mardis et Samedis. Malle quotidienne entre les sources et par voie de Buckatunna. Les eaux de ces sources célèbres sont sans rivales pour la cure du Rhumatisme, de la Diarrhée chronique, de la Diabète, de la maladie de Bright et de toutes autres maladies des reins; la scrofule, les affections cutanées, l'alcoolisme, et les maladies de femme. Prix: $10 par semaine; $35 par mois de quatre semaines. Pour des circulaires descriptives donnant une analyse des eaux, etc., s'adresser à

J. CONNER & Cie.,

Sources de Bladon, Comté Choctaw, Ala.

Billet pour les sources, aller et retour, bons pour jusqu'à ce qu'il en soit fait usage.

12mai—3m D.Mar J.

## HOTEL DE L'EUROPE,

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.

19 mai—3m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés

—EN—

# NATTES

DE CHINE,

## A. Brousseau's Son,

17.....RUE DE CHARTRES.....

# TAPIS

Le plus grand stock au Sud.

Prix qui conviendront à tout le monde.

Septembre—1an

## Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Vingt-huitième état annuel.

CONFORMEMENT aux dispositions de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1882, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

| | | |
|---|---|---|
| Risques de feu | | $261,970 34 |
| Risques maritimes | | 27,993 33 |
| Risques de rivières | | 18,567 02 |
| Total des primes | | $308,530 69 |
| Moins primes non acquises | | 76,547 00 |
| Primes nettes, 31 mai 1882 | | $231,983 69 |
| Pertes payées | | |
| Sur risques de feu | $63,202 09 | |
| Sur risques maritimes | 7,711 06 | |
| Sur risques de rivières | 7,893 06 | |
| Taxes et dépenses, moins l'intérêt | 13,126 78 | |
| Réassurances et primes remboursées | 19,103 16 | |
| | | $111,036 17 |
| | | $120,947 52 |
| Moins jugements payés sur toutes réclamations | | 19,436 76 |
| Profit | | $101,510 76 |

La Compagnie possède l'actif suivant:

| | |
|---|---|
| Propriétés foncières | $252,676 17 |
| 1442 actions de la compagnie des Waterworks de la N-Orléans, 47 | 67,734 00 |
| Actions de banques, chemins de fer et autres actions | 66,285 67 |
| Billets garantis par hypothèque et nantissement | 151,761 27 |
| Billets à recevoir | 64,170 58 |
| Primes en voie de collection | 32,652 07 |
| Actions d'assurance | 1,950 00 |
| Actions du Vallette Dry Dock Co. | 10,400 00 |
| Actions du Levee Steam Cotton Press | 1,680 00 |
| Jugement sur billets hypothécaires | 4,335 00 |
| Argent en caisse | 51,542 54 |
| | $705,187 30 |

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé et assermenté devant moi ce 12me jour de juin 1882.

JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenu le 12me jour de juin 1882, il a été résolu de déclarer, en plus du dividende intérêt de Dix pour cent déjà payé aux actionnaires, un nouveau dividende de VINGT-CINQ POUR CENT, sur les primes nettes participantes acquises durant l'année expirée le 31 mai 1882, payable le troisième LUNDI du mois de juillet.

DIRECTEURS.

| | |
|---|---|
| P. MASPERO, | JNO. B. LALLANDE, |
| M. W. SMITH, | J. J. FERNANDEZ, |
| D. FATJO, | PAUL FOURCHY, |
| EDWARD TOBY, | CHAS. LAFFITTE, |
| JOHN GEDDES, | D. A. CHAFFRAIX, |
| B. W. TAYLOR, | |

13 juin—

## CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

| | |
|---|---|
| Amarré, Jean | Faralicq-Lassu |
| Albert, Emile Arthur | Goiraux, Mme Vve Escoubas |
| Avet, Vincent | Goyes, Germain |
| Aimont, Mme Marie Flore | Gensis, René Louis |
| Abadie Cérile | Guinle, Barthélemy Hyppolite |
| Aimé, Vve | Hamelin, Mme, née Claudine Roizot |
| Barbé, C | Lanabrasse, Pierre |
| Bellocq, Jean | Laporte, Jean |
| Béchameng ou Bachemin, Louis | Lamazou, Bère Justin |
| Bal etou, Pierre | Laffont, François Ferdinand |
| Barsiland, dit Moy, Dominique | Lavigne, André |
| Blois, Jean de | Lorin, Léon |
| Brassac, Jean | Loth, Vve Arthur |
| Bonnet, Anthelme, Prosper | Larrieu, Labordenave |
| Bénétrix, Baptiste Victorin | Lapèze, Jean |
| Cardeilhac, Baptiste Clément | Mathieu, Dame Marie Rosaline |
| Cartier, Jules Mathieu | Micoland, Jean |
| Camilla, Jean Marie | Marotte, Mouilhou |
| Capron, Jules Alfred | Michon, François Zacharie |
| Caron, Vve | Nassans, frères |
| Carol, Justin | Loisson, Charles |
| Castex, Charles D | Peyrat, Jean |
| Cloutat, Jean François Sévère | Pazaud, né[?] |
| Charton, Jean | Perré, Frank |
| Claverie, Jean Marie Louis | Palassie, Joseph |
| Cadran, Bernard | Planche, M. et Mme |
| Capdeville, Charles | Pontacq, Alexandre |
| Cougot, Jean Baptiste | Pomès, Jean Bruno |
| Bier, Baptiste | Pouquet-Lasselle |
| Cavaillès, Baptiste | Pelloet, Jn Pierre |
| Carrère, Augustin | Ribiski |
| Dieudonné, Nicolas Joseph | Rully, Marcellin |
| Dolsan, Firmin | Ravel, Jn Ste |
| Delamaisaison, Mme | Rivan, Fulgence |
| Dewailly, Edmond | Roussel, Jean |
| Despax, M | Railhet, Ludovic |
| Despax, Jean Marie | Rogé, Jean |
| Destoust, Eugène | Rousset, Paul |
| Dastugue, Joseph Eugène | Rebenne, Arnaud |
| Despaux, Victor Bernard | Salomon, Mathieu |
| Decasse, Mlle | Serbet, Guillaume et Justine |
| Escudé, Gabriel | Sauveterre, Mathias |
| Fabre, Antoine Joseph Jacques | Trebucq, Jean |
| | Tujague, Emile Joseph |
| | Thiboux, M. et Mme Victor |
| | Vergères, Jean |
| | Vincentelli, dit Luigi |

Le consul de France

VTE PAUL D'ABZAC.

Nlle-Orléans, le 1er août 1882.

1er août—

maison, qui sera tirée en sept.]

# GROS LOT: $75,000.

BILLETS $5 seulement—Coupons en proportion.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

## Tous les lots payés en plein!

## GRANDE CHANCE

—POUR—

# UNE FORTUNE!

## LE GRAND TIRAGE MENSUEL

## De la Loterie à $5.

CLASSE I.

DE LA COMPAGNIE DE LA

# LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE

—SE FERA—

A

LA NOUVELLE-ORLEANS,

Mardi, 12 Septembre 1882

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

## Gén. G. T. Beauregard

DE LA LOUISIANE,

—ET DU—

## Gén Jubal A. Early,

DE LA VIRGINIE.

# GROS LOT $75,000

1967 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

# $265,500!

Le tirage commencera positivement 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

## Voyez le Plan.

100,000 billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $75,000, soit | $75,000 |
| 1 Lot de | 25,000, | 25,000 |
| 1 Lot de | 10,000, | 10,000 |
| 2 Lots de | 6,000, | 12,000 |
| 5 Lots de | 2,000, | 10,000 |
| 10 Lots de | 1,000, | 10,000 |
| 20 Lots de | 500, | 10,000 |
| 100 Lots de | 200, | 20,000 |
| 300 Lots de | 100, | 30,000 |
| 500 Lots de | 50, | 25,000 |
| 1,000 Lots de | 25, | 25,000 |

PRIX D'APPROXIMATION

| | |
|---|---|
| 9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $75,000, soit | 6,750 |
| 9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $25,000, soit | 4,500 |
| 9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui sera gagné le lot de $10,000, soit | 2,250 |
| 1,967 Lots se montant à | $265,500 |

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane,

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Enregistrez vos lettres chargées ou expédiez par l'Express.

Remarquez que

## TOUS LES LOTS

—SONT—

## PAYÉS EN PLEIN SUR PRÉSENTATION.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, Lne.

## COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS

Bureaux: No 10 rue Carondelet.

ONZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa charte la compagnie publie l'exposé suivant: Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1882:

| | | |
|---|---|---|
| Sur risques d'incendie | $101,299 93 | |
| Sur risques de rivières | 12,637 18 | |
| Sur risques maritimes | 9,202 87 | $123,136 98 |
| A ajouter primes non échues, 1881 | | 17,778 44 |
| | | $140,915 42 |
| Moins primes non échues 1882 | $20,324 52 | |
| Moins primes remises et cancellations | 2,913 17 | 23,237 69 |
| Primes nettes | | $117,677 73 |
| A ajouter profits et pertes et sauvetage | | 4,180 69 |
| Total | | $121,858 42 |
| Moins pertes payées pendant la même période; | | |
| Sur risques d'incendie | $52,972 61 | |
| Sur risques de rivières | 4,963 04 | |
| Sur risques maritimes | 3,356 09 | |
| Réassurances | 6,127 33 | |
| Loyer | 1,200 00 | |
| Impressions et annonces | 437 75 | |
| Taxes | 2,483 18 | |
| Escompte | 18,959 12 | |
| Bureau des Réassureurs | 1,901 43 | |
| Dépenses, etc, moins intérêt | 5,136 67 | |
| | | $97,537 22 |
| Profits nets | | $24,321 20 |
| Réserves pour pertes non acquittées | 4,878 13 | |
| Cinq pour cent dividende payé en janvier 1882 | 5,000 00 | |
| Cinq pour cent dividende dû maintenant | 5,000 00 | |
| Surplus | 9,443 07 | |
| | | $24,321 20 |

La Compagnie possède l'actif suivant:

| | |
|---|---|
| Comptant | $31,580 14 |
| Primes en voie de perception | 16,305 41 |
| Actions de banques et autres | 27,642 76 |
| Propriétés foncières | 33,454 31 |
| Billets garantis par nantissement | 9,063 66 |
| Billets garantis par hypothèque | 22,963 91 |
| Billets à recevoir à courte échéance | 12,286 91 |
| Meubles et installations de bureau | 1,175 43 |
| | $164,472 55 |

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.

M. POPOVICH, Vice-Président.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 12me jour de juillet 1882.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1882.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, au 30 juin 1882, payable sur demande, faisant dix pour cent par an sur le fonds capital de la Compagnie et un dividende additionnel de cinq pour cent, à tous les assureurs sur leurs primes de participation, en outre de l'escompte de quinze pour cent, déjà reçu par lesdits assureurs sur leurs primes brutes, payable à partir du 1er août 1882.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

BUREAU DES DIRECTEURS DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU PEUPLE.

| | |
|---|---|
| E. PRAGST, | A. WALZ, |
| M. POPOVICH, | F. AUFMKOLK, |
| B. SALOY, | WM FAGAN, |
| M. ABASCAL, | H. SCHROEDER, |
| D. HUGHES, | J. SAMBOLA, |
| A. D FINLAY, | A. HABER, |
| THEO L. SUGG, | S. M. MILNER, |
| GEO. AUER, | GEO. ELLIS, |
| F. SANCHO, | J. H. MENGE, |
| P. TORMAEHLEN | M. MANN, |
| P. E. SARRAZIN, | A. XIQUES, |
| PETER BLAISE, | B. CAMPIGLIO, |
| 13 juil—1m | N. SEIBEL. |

## Etat Annuel de la Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

Pour l'année expirant le 31 décembre 1881.

| | | |
|---|---|---|
| Primes sur les incendies | $285,620 68 | |
| Primes maritimes | 73,924 07 | |
| Primes de rivières | 32,776 02 | $392,320 77 |
| Plus, primes acquises de l'année dernière | | 102,601 26 |
| | | $494,922 03 |
| A déduire— | | |
| Primes non acquises | $87,983 10 | |
| Primes remboursées | 22,213 78 | |
| Réassurances | 22,012 35 | 132,209 23 |
| Primes nettes acquises | | $362,712 80 |
| A ajouter— | | |
| Intérêt, loyer et sauvetage | $36,465 98 | |
| Profits accumulés | 114,369 89 | 150,835 87 |
| | | $513,548 67 |
| A déduire pertes payées— | | |
| Feu...$119,457 82 | | |
| Marine 33,048 15 | | |
| Rivière 31,169 95 | $183,675 92 | |
| Réfaction, commissions d'agence, taxes, salaires, Board of Underwriters, dépenses générales | 124,299 37 | |
| Dividende semestriel de juillet 1881 | 25,000 00 | |
| Dividende semestriel de décembre 1881 | 25,000 00 | 357,975 29 |
| | | $155,573 38 |
| A déduire— | | |
| Réclamations réglées et dues | $11,625 83 | |
| Réclamations non réglées | 21,200 00 | |
| Réclamations douteuses | 7,500 00 | |
| Réclamations non acceptées | 5,000 00 | 45,325 83 |
| Surplus net | | $110,247 55 |

La Compagnie possède l'actif suivant

| | |
|---|---|
| Argent dans les banques | $43,197 61 |
| Bons des E.-U., 4 p. cent | 234,000 00 |
| Propriétés foncières à la Nlle-Orléans | 79,440 00 |
| Billets de 1ère hypothèque | 101,390 00 |
| Billets sur nantissement | 13,850 00 |
| Prêts sur demande | 94,500 00 |
| Billets à ordre en règlement de primes | 17,108 42 |
| Bons des Waterworks de la Nlle-Orléans | 28,250 00 |
| Bons du New-Orleans City Railroad | 29,625 00 |
| Bons de la Levee Steam Cotton Press | 28,000 00 |
| Bons du New-Orleans and Pacific Railroad | 1,860 00 |
| Bons de la Manufacture de Glace de la Louisiane | 11,500 00 |
| Bons du Bataillon d'Artillerie Washington | 500 00 |
| Actions du City Railroad | 1,732 50 |
| Actions de la State National Bank | 642 50 |
| Actions de la Valette Dry Dock Company | 3,000 00 |
| Actions de l'Importers' bonded warehouse | 875 00 |
| Actions du New Louisiana Jockey Club | 750 00 |
| Compte en suspens | 443 76 |
| Primes en cours de collection | 56,736 83 |
| Dû par des agents et en cours de transmission | 27,315 66 |
| | $774,712 28 |

PASSIF.

| | |
|---|---|
| Fonds capital | $500,000 00 |
| Réserve pour réassurances | 87,983 10 |
| Dividendes non réclamés | 4,394 77 |
| Dû par d'autres compagnies pour réassurances | 1,761 03 |
| Dividende pour décembre 1881 | 25,000 00 |
| Réclamations comme ci dessus | 45,325 83 |
| Surplus en réserve | 110,247 55 |
| | $774,712 28 |

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 13 janvier 1882.

JAS. FAHEY, Notaire.

Nous, soussignés, comité spécial désigné par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de ladite Compagnie, déclarons par le présent avec qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.

A. SCHREIBER, ANT. CARRIÈRE, W. A. BELL, H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 12 janvier 1882, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende-intérêt semi-annuel de cinq pour cent sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1882.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| JULES ALDIGÉ, | H. GALLY, |
| THEO. BRIERRE, | CHAS. LAFITTE, |
| W. A. BELL, | PIERRE POUTZ, |
| ANT. CARRIÈRE, | A. SCHREIBER, |
| CHAS. T. DUGAZON, | CHAS. E. SCHMIDT |
| D. FATJO, | JULES TUYES. |

janv—[illegible]

ANNUAL STATEMENT OF THE

## New Orleans Insurance Co.,

for the year ending 31st of December, 1881.

| | | |
|---|---|---|
| Fire premiums | $285,620 68 | |
| Marine premiums | 73,924 07 | |
| River premiums | 32,776 02 | |
| | | $392,320 77 |
| Add premiums earned from last year | | 102,601 26 |
| | | $494,922 03 |
| Deduct— | | |
| Premiums unearned | $87,983 10 | |
| Return premiums | 22,213 78 | |
| Re-insurances | 22,012 35 | |
| | | 132,209 23 |
| Net earned premiums | | $362,712 80 |
| Add— | | |
| Interest, rents and salvages | $36,465 98 | |
| Amount to credit of profit and loss | 114,369 89 | |
| | | 150,835 87 |
| | | $513,548 67 |
| Deduct losses paid— | | |
| Fire....$119,457 82 | | |
| Marine 33,048 15 | | |
| River.... 31,169 95 | | |
| | $183,675 92 | |
| Rebate, agency, commissions, taxes, salaries, Board of Underwriters, general expenses | 124,299 37 | |
| Semi annual dividend of July, 1881 | 25,000 00 | |
| Semi-annual dividend of December, 1881 | 25,000 00 | |
| | | 357,975 29 |
| | | $155,573 38 |
| Deduct— | | |
| Claims adjusted and due | $11,625 83 | |
| Claims not adjusted | 21,200 00 | |
| Claims doubtful | 7,500 00 | |
| Claims resisted | 5,000 00 | |
| | | 45,325 83 |
| Net surplus | | $110,247 55 |

The Company has the following assets:

| | |
|---|---|
| Cash in banks | $43,197 61 |
| United States 4 per cent. bonds | 234,000 00 |
| City real estate | 79,440 00 |
| First mortgage notes | 101,390 00 |
| Pledge notes | 13,850 00 |
| Loans on call | 94,500 00 |
| Bills receivable in settlement of premiums | 17,108 42 |
| New Orleans Water Works bonds | 28,250 00 |
| New Orleans City Railroad bonds | 29,625 00 |
| Levee Steam Cotton Press bonds | 28,000 00 |
| New Orleans and Pacific Railroad bonds | 1,860 00 |
| Louisiana Ice Manufacturing Company bonds | 11,500 00 |
| Battalion Washington Artillery bonds | 500 00 |
| City Railroad stock | 1,732 50 |
| State National Bank stock | 642 50 |
| Valette Dry Dock Company stock | 3,000 00 |
| Importers' bonded warehouse stock | 875 00 |
| New Louisiana Jockey Club stock | 750 00 |
| Suspense account | 443 76 |
| Premiums in course of collection | 56,736 83 |
| Due by agents and in course of transmission | 27,315 66 |
| | $774,712 28 |

LIABILITIES.

| | |
|---|---|
| Capital stock | $500,000 00 |
| Reinsurance reserve | 87,983 10 |
| Dividends unclaimed | 4,394 77 |
| Due other companies for reinsurances | 1,761 03 |
| Dividend for December, 1881 | 25,000 00 |
| Claims as above | 45,325 83 |
| Surplus reserve | 110,247 55 |
| | $774,712 28 |

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

(Signed) J. TUYES, President.

(Signed) J. W. HINCKS, Sec'y.

Sworn to and subscribed before me this 13th day of January, 1882.

(Signed) JAS. FAHEY, Notary Public.

We, the undersigned, special committee appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to appraise the assets of said company, hereby certify that after a careful examination the valuation of said assets, as above specified, true and correct.

(Signed) A. SCHREIBER, ANT. CARRIERE, W. A. BELL, H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 12th day of January, 1882, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of Five per cent. on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.

New Orleans, Jan. 13, 1882.

(Signed) J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS:

| | |
|---|---|
| Jules Aldigé, | H. Gally, |
| Theo. Brierre, | Chas. Lafitte, |
| W. A. Bell, | Pierre Poutz, |
| Ant. Carrière, | Ad. Schreiber, |
| C. T. Dugazon, | Chas. E. Schmidt, |
| D. Fatjo, | Jules Tuyes. |

28 Juil—

## THE MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS,

104.......Canal street.......104

28th ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1882 including unearned premiums of the previous year, on—

| | | |
|---|---|---|
| Fire risks | | $261,970 34 |
| Marine risks | | 27,993 33 |
| Rivers risks | | 18,567 02 |
| Total premiums | | $308,530 69 |
| Less unearned premiums | | 76,547 00 |
| Net earned premiums May 31 1882 | | $231,983 69 |
| Losses paid, on— | | |
| Fire risks | $63,202 09 | |
| Marine risks | 7,711 06 | |
| River risks | 7,893 06 | |
| Taxes and expenses, less interests | 13,126 78 | |
| Reinsurances and return premiums | 19,103 16 | |
| | | $111,036 17 |
| | | $120,947 52 |
| Less judgments paid on all outstanding claims | | 19,436 76 |
| Profit | | $101,510 76 |

The Company has the following assets:

| | |
|---|---|
| Real estate | $252,676 17 |
| 1442 shares New Orleans Water Works Company, 47 | 67,734 00 |
| Bank, Railroad and other stocks | 66,285 67 |
| Notes secured by mortgage and pledges | 151,761 27 |
| Bills receivable | 64,170 58 |
| Premium in course of collection | 32,652 07 |
| Insurance stocks | 1,950 00 |
| Stock of Vallette Dry Dock Co. | 10,400 00 |
| Stock of Levee Steam Cotton Press | 1,680 00 |
| Judgment on mortgage notes | 4,335 00 |
| Cash on hand | 51,542 54 |
| | $705,187 30 |

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.

PAUL FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans,

Sworn to and subscribed before me the 12th day of June, 1882.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 12th day of June, 1882, it was resolved that in addition to the interest dividend of Ten Per Cent already paid to the stockholders, a further dividend of TWENTY-FIVE PER CENT, on the net earned participating premiums for the year ending May 31, 1882, be paid on the third Monday of July next.

—DIRECTORS—

| | |
|---|---|
| P. MASPERO, | JNO. B. LALLANDE, |
| M. W. SMITH, | J. J. FERNANDEZ, |
| D. FATJO, | PAUL FOURCHY, |
| EDWARD TOBY, | CHAS. LAFITTE, |
| JOHN GEDDES, | D. A. CHAFFRAIX. |
| B. W. TAYLOR, | |

June 14

## Brasseries.

MaraisStreetSteam Brewery

## H. F. STURCKEN,

50, 52, 54 et 56 RUE MARAIS,

Entre Conti et St.-Louis,

1er fév—82 1 an DMJ

## PELICAN STEAM BREWERY,

## EUGENE ERATH,

383.....RUE VILLERE.....383

Entre Esplanade et Chemin du Bayou

11 jan—82, 1anDMer

205 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, 105 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie.

PAR H. STERN & CO. — Encanteurs, il sera vendu LUNDI 21 août, 1882, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan No 38 rue de Chartres, entre Douane et Bienville 205 caisses bottes, souliers et brodequins. 105 caisses souliers fins de Newark et de Philadelphie. Formant un bel assortiment. Conditions à la vente.

2[?] août

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un morceau de terre de valeur dans la paroisse St-Charles.

Succession de Jacob Hawkins, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 6454.

PAR W. I. HODGSON, encanteur. Bureau No 13 rue Carondelet. — SAMEDI, le 9 septembre 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 4 août 1882, Dossier No 6454, pour le compte de la succession de Jacob Hawkins, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Un certain morceau de terre, situé dans la paroisse St-Charles dans l'Etat de la Louisiane, étant presque le tout du quart de la section 1 nord-ouest, un arpent par deux arpents du quart nord-ouest ayant été vendu dans le Township 14 ouest du fleuve Mississippi du Range 20 est, ayant 120 60/100 arpents plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, plus amplement décrites dans l'inventaire fait par J. B. Martin, recorder de la paroisse.

Conditions comptant.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 août—9 13 20 et 27 sep 3 9

## VENTES PAR LE CONSTABLE.

**Mme Vve Elizabeth Sibon, tutrice naturelle, autorisée de ses enfants mineurs vs. Oscar Hoffman.**

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, Nos. 2,210, 2,211 et 2,212—En vertu de trois writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, au coin du Passage de la Bourse et de la rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 30 août 1882 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un MULAT et un FLOAT.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

20 août—20 25 30

**Mme François Duberd vs. M. et Mme Louis Abadie.**

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE ORLEANS—No 2204—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI 21 août 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un ameublement de salon en crin (10 pièces), une toute action, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

N. V. VINET,

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle Orléans.

10 août—10, 16, 21

**Veuve A. Stumb vs Mme Louisa Alexander et son mari.**

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 2168—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI, 21 août 1882 à midi, des objets ci-dessous décrits, à savoir:

Un lot de meubles de maison conformément à un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

N. V. VINET,

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

9 août 9 15 21

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de John Ross.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6582 — Division —, Attendu que E. K. Converse a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu John Ross, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

20 août—20 24 29

**Succession de Mary Julie Tardy, veuve en première noce de Louis Jos. Hermier, épouse décédée de Peter C. C. Mollière.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 6008, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. C. C. Mollière, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

20 août—20, 24 29

**Succession de Nathan C. Folger.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6553—Division D—Attendu que Mme Madeline Godfrey, veuve de Nathan C. Folger, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Nathan C. Folger, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

16 août—16 20 25

**Bakeler & Ugland vs ses créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5936—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Eugène Bakeler, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

13août—13 17 22

**Succession de Mme M. E. Aub y.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6447—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par R. A. Chiapella, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

18 août - 18 22 27

**Succession de Hugh Fitzpatrick.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6469.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par John J. Fitzpatrick, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

18 août—18, 22, 27.

**Succession de Joseph S. Schwarz.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 6,592—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, s'il y en ont, pour lesquelles le compte présenté par Mme Helena Marks Schwarz, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JAMES T. CLARK, Greffier.

17 août—17,22,26

**Succession de Paulin Durel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6351—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (si elles en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Paul E. Théard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

10 août—10 15 19

# COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOPE,

## DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

27 Rue du Camp.

INCORPORÉE LE 8 AVRIL 1857.

CHARTE RENOUVELÉE LE 3 AVRIL 1882.

CAPITAL.........$250,000

H. PEYCHAUD, Président.

JOS. H. MARKS, Vice-Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

DIRECTEURS.

HENRY BEER, de H. & B. Beer.

A. RINGOLD BROUSSEAU, de A. Brousseau's Sons.

JOHN I. ADAMS, de John I. Adams & Co.

I. L. LYONS.

LOUIS BUSH, de Bush & Levert.

JAS. A. RENSHAW, de Renshaw, Cammack & Co.

G. LEHMANN, de A. Lehmann & Co.

V. MEYER, de Meyer, Weis & Co.

A. J. GOMILA, de Gordon & Gomila.

F. M. ZIEGLER, de Schmidt & Ziegler.

S. HERNSHEIM, de S. Hernsheim & Bro.

ADAM THOMSON, de A. Thomson & Co.

MAURICE STERN, de Lehman, Abraham & Co.

JOSEPH H. MARKS.

HENRY PEYCHAUD.

Cette Compagnie, une des plus anciennes de la Nouvelle-Orléans, assure contre des

## RISQUES MARITIMES, DE RIVIÈRE ET D'INCENDIE,

Aux taux de Prime les plus réduits.

Pertes ajustées promptement et équitablement.